

# Le schéma départemental des Villages d'Artisans

En cours d'élaboration en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat – Présentation à l'automne 2016.

- Objectif stratégique: Développer la diversité artisanale du territoire et faciliter les transmissions et installations d'entreprises.

# Contexte et justification de l'action

- Le soutien à l'immobilier d'entreprise est depuis la loi NOTRe une compétence des intercommunalités avec une possibilité d'intervention octroyée aux Conseils Départementaux.
- L'ensemble des études menées par les chambres consulaires démontrent une faiblesse de l'artisanat concernant les transmissions et reprises d'activités.
- La consultation effectuée lors des assises départementales a démontré l'importance occupée par l'immobilier dans les inquiétudes et attentes des acteurs économiques

## Première étape: un état des lieux exhaustif

En s'appuyant sur la Chambre des Métiers, le Schéma Départemental dressera un état des lieux:

- Des besoins des entrepreneurs du territoire
- De la pyramide des âges des artisans
- Des projets existants ( privés, intercommunaux...)
- Des opportunités foncières

Un état des lieux global de la situation de l'artisanat en Dordogne mais aussi intercommunalité par intercommunalité

## Seconde étape: les objectifs

- Maintenir la diversité de l'offre artisanale sur le territoire du Département
- Concertation entre les collectivités et les acteurs économiques
- Développer la diversité de cette offre artisanale
- Créer des emplois locaux
- Créer un cadre propice aux transmissions et/ou reprises d'entreprises
- Permettre une mutualisation de personnel et des services
- Avoir une implantation de qualité pour être visible à des fins commerciales
- Prévoir des locaux modulables et adaptés aux activités
- Mutualiser les surfaces pour les parkings et accès

## Troisième étape: les moyens

- Un chef de projet, chargé de l'élaboration et de l'animation du schéma départemental
- Une intervention financière du Conseil Départemental prévue dans la nouvelle contractualisation avec les intercommunalités
- Une articulation du schéma avec les autres schémas départementaux, notamment ceux sur le déploiement du Très Haut Débit et les déchetteries

## Quatrième étape: les outils

- Le service économique du Conseil Départemental
- L'Agence Technique Départementale : assistance technique et financière pour le montage des projets des intercommunalités. En cours d'élaboration d'une maquette villages d'artisans et d'un montage financier à destination des porteurs des projets